



## 2021 EN QUELQUES CHIFFRES

727 signalements suspects

82 soumissions chimiques vraisemblables (11% vs 11% en 2020)

291 vulnérabilités chimiques (40% vs 45% en 2020)

354 soumissions chimiques possibles (48% vs 44% en 2020)

## QU'EST-CE QUE ?

L'enquête nationale SC est une enquête prospective annuelle ayant pour objectif :

- d'identifier les substances en cause dans l'usage criminel et délictuel,
- de définir les types d'agression associés et leurs contextes,
- de définir le modus operandi des auteurs présumés
- d'évaluer les conséquences cliniques de la prise des produits

## EN VUE DE ...

- Elaborer des messages de prévention adaptés et actualisés,
- Proposer à plus long terme de modifier les conditions de prescription et de dispensation des médicaments incriminés et/ou de modifier leurs formulations galéniques pour en sécuriser l'usage.

## ORIGINE DES CAS

Le réseau national d'Addictovigilance (CEIP-A), sous la tutelle de l'ANSM, est chargé du recueil anonyme des cas en collaboration avec :

- les services de Médecine Légale,
- les laboratoires de toxicologie experts,
- les services de police/gendarmerie,
- les services d'urgences générales et de réanimation
- les structures de téléconseil (Centre Anti-Poison, dispositif Drogue info Service (DIS)...) .

## DEFINITIONS

## SOUMISSION CHIMIQUE (SC)

La SC est l'administration à des fins criminelles (viols, actes de pédophilie) ou délictuelles (violences volontaires, vols) de substances psychoactives (SPA) à l'insu de la victime ou sous la menace.

Sont classés comme SC vraisemblables les cas pour lesquels 3 critères sont réunis :

1. Une agression ou tentative d'agression est documentée (par un dépôt de plainte ou un témoignage) ;
2. Une ou plusieurs substances psychoactives n'appartenant pas au traitement de la victime ou à ses consommations habituelles sont identifiées par une méthode analytique fiable ;
3. Les données cliniques et chronologiques sont compatibles avec la pharmacologie de la ou des substance(s) identifiée(s).

Toute documentation incomplète pour l'un des 3 critères pré-cités est comptabilisée dans les soumissions chimiques possibles.

## VULNERABILITE CHIMIQUE (VC)

La VC désigne l'état de fragilité d'une personne induit par la consommation volontaire de SPA la rendant plus vulnérable à un acte délictuel ou criminel.

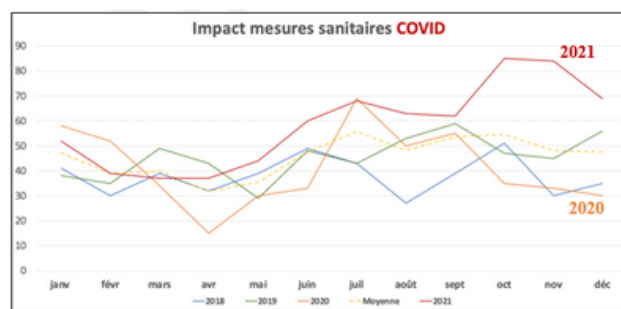
On note les vulnérabilités par consommation de substances non médicamenteuses (SNM), médicamenteuses (SM) ou par association des deux (SM + SNM)

Ces deux catégories (SC et VC) se regroupent sous le terme plus général des agressions facilitées par les drogues (AFD).

## 1 SIGNALEMENTS SUSPECTS ET CRISE SANITAIRE (N=727)

Au total, 727 signalements suspects ont été enregistrés en 2021, dont 86,4% suite à un dépôt de plainte. Ce score marque une augmentation de 34,9% par rapport à 2020 en miroir avec la levée progressive des restrictions sanitaires et des événements majeurs 2021.

- **Augmentation dès mai 2021** (44 vs 30 en 2020) concomitante de la levée des restrictions de déplacements et la réouverture des terrasses.
- **Progression en juin 2021** (60 vs 33 en 2020) avec le recul du couvre-feu à 23h, la réouverture des restaurants en intérieur et la levée des jauges en terrasse.
- **Stabilisation du nombre record de signalements en juillet 2021** (68 vs 69 en 2020) concomitante de la levée du couvre-feu et la réouverture des discothèques
- **Deux pics de signalements jamais atteints en octobre 2021** (85 vs 35 en 2020) et **novembre 2021** (84 vs 33 en 2020) avec la remontée des piqûres malveillantes et du mouvement #balancetonbar.
- **Légère baisse des signalements en décembre 2021** (69 vs 30 en 2020) en parallèle de la fermeture des discothèques.



Répartition du nombre de signalements suspects durant l'année 2021 en comparaison aux années 2020



Document réalisé par le CEIP-A de Paris avec le soutien de l'Ansm

Pour déclarer un cas suspect : <https://ansm.sante.fr/vos-demarches/professionnel-de-sante/declarer-un-cas-drame-dta-ou-soumission-chimique-vous-etes-experts-toxicologues-analystes>



Comme chaque année, les lieux festifs arrivent en tête des mentions (35,4% vs 22,1% pour les lieux privés) pour les signalements suspects. On note cependant, comme l'année précédente, un changement de paradigme pendant les périodes de restrictions sanitaires durant lesquelles la majorité des cas sont rapportés dans un contexte privé.



Les agressions sexuelles sont toujours les signalements plus mentionnés (75,5%) aussi bien chez les femmes (77,8%) que les hommes (47,6%), suivies des violences physiques (6,3%) et des vols (5,1%). Enlèvements, séquestration, vandalisme, maltraitance, proxénétisme, et sédation à but d'homicide, sont plus rarement décrits.



Des facteurs de vulnérabilité supplémentaires sont identifiés : abus de substances ("binge drinking", jeux d'alcool, polyconsommation), pharmacodépendance, polymédication, premières expérimentations d'usage. Mais aussi... Antécédents d'abus sexuels, troubles psychiatriques, handicaps divers, précarité, contextes de fugue, prostitution et liens avec le trafic



De graves conséquences cliniques sont par ailleurs rapportées : chutes et traumatismes divers, accidents de la voie publique, trouble de l'usage de substances et troubles du comportement alimentaire au décours, grossesses non désirées. Mais aussi... un retentissement psychologique important (angoisse du "black-out" avec ruminations anxieuses, réactions phobiques, hypervigilance, tentatives de suicide et scarifications) et jusqu'au décès.

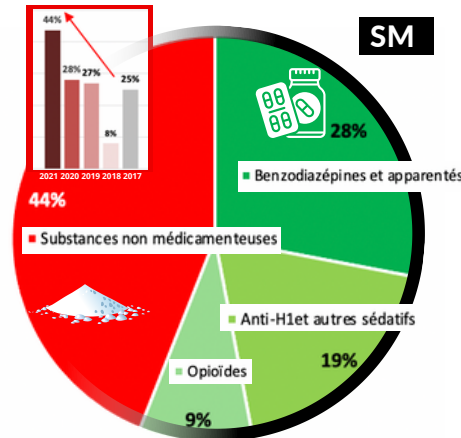
AFD

## 2 SOUMISSIONS CHIMIQUES VRAISEMBLABLES (N=82 ; 11%)

- On décompte 82 victimes avec une prédominance féminine (69,5%/57 cas), âgées de 1 an à 64 ans (médiane à 23 ans) dont 22 mineurs et 15 enfants de moins de 15 ans.
- L'agression sexuelle est la principale agression rapportée (69,5%/57 cas). Dans 14 cas, elle est associée à de la violence physique (7 cas), une séquestration (6 cas), un vol (1 cas) ou du vandalisme (1 cas). Outre les agressions sexuelles, enlèvements (5 cas), séquestrations (4 cas), vols (4 cas), sédations (3 cas), tentatives d'homicide (3 cas), violences physiques (2 cas) et traite humaine (1 cas) sont plus rarement décrits. Près d'1 victime sur 3 présente des traces de violence physique (25 cas) et près d'1 sur 2 rapporte une amnésie des faits (48 cas). Des troubles de la vigilance, troubles du comportement et troubles somatiques divers sont aussi rapportés.
- La prise du produit à l'insu des victimes ou sous la menace a lieu majoritairement dans un contexte privé (42,6%/35 cas), notamment au domicile de la victime (34 cas) suivi par les lieux festifs (19,5%/16 cas) puis les lieux publics non festifs (4 cas). Les auteurs sont souvent connus des victimes (41,5%/34 cas). Chez les enfants (<15 ans), les agresseurs sont des proches dans 6 cas sur 15.
- Chez les adultes (≥15 ans), la boisson alcoolisée est le principal vecteur suspecté (38,8%). Boissons non alcoolisées, aliments et cigarettes roulées sont également retrouvés. Dans 10 cas, l'auteur n'a eu recours à aucun vecteur (prise forcée ou leurre).

SUBSTANCES INCRIMINÉES EN 2021

SNM	Nb	%
MDMA	18	38
Alcool	7	15
Cannabis	7	15
Cocaïne	5	11
GHB/GBL	4	9
3-MMC	2	4
Crack	1	2
Amphétamine	1	2
Méthamphétamine	1	2
Kétamine	1	2



BZD & APPARENTES	Nb	%
Zopiclone	8	27
Diazépam	6	20
Alprazolam	5	17
Lorazépam	4	13
Bromazépam	3	10
Nordazépam	2	7
Zolpidem	1	3
Clobazam	1	3

ANTI-H1 & autres sédatifs	Nb	%
Doxylamine	5	24
Cyamémazine	3	14
Hydroxyzine	3	14
Alimémazine	2	9
Rispéridone	2	9
Quétiapine	1	5
Phéniramine	1	5
Chlorpromazine	1	5
Cétirizine	1	5
Chlorphénamine	1	5
Gabapentine	1	5

OPIOIDES	Nb	%
Tramadol	8	80
Codéine	1	10
Morphine	1	10



Comme chaque année, les médicaments psychoactifs sont majoritairement incriminés (56%) avec toutefois une nette progression des substances non médicamenteuses (44% vs 28% en 2020) notamment de la MDMA. Pourtant les données de la base d'appels DIS montrent la persistance de l'idée reçue selon laquelle le GHB serait l'unique "drogue du violeur".

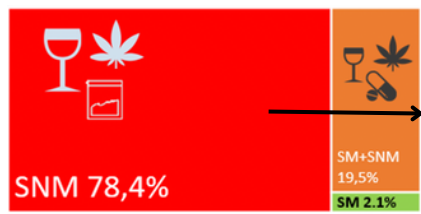
## 3 VULNÉRABILITÉS CHIMIQUES (N=291 ; 40%)

Dans cette catégorie, qui reste majoritaire dans les AFD, les substances non médicamenteuses (principalement l'alcool) sont les principaux agents de VC identifiés. Les victimes âgées de 12 à 60 ans sont essentiellement des femmes (91,1%/265 cas). L'agression sexuelle, très majoritaire, soulève la question du consentement sous substances (95,9%/217cas).

Les auteurs présumés sont aussi bien des personnes connues qu'inconnues des victimes. Ils agissent par "opportunisme" ou avec préméditation (incitation active à la consommation à des fins criminelles ou délictuelle) : dans ce dernier cas, on parle de vulnérabilité proactive ou de prédation.

Les consommations volontaires ont lieu principalement en milieu festif (n=153 ; 52,6%). Dans 1 cas sur 4, le lieu d'agression est différent du lieu de consommation. A l'inverse, les agressions se déroulent principalement dans des lieux privés (n=117 ; 40,2%) notamment au domicile (n=95 ; 32,6%).

Comme l'année précédente, les soirées privées arrivent en première ligne des agressions en contexte festif (n=28 ; 9,6% des VC totales et 43,7% des VC en contexte festif).



! Jeux d'alcool et VC proactives		
SNM	Nb	%
Alcool	220	71,2
Cannabis	61	19,7
Protoxyde d'azote	8	2,6
Cocaïne	6	1,9
Crack	3	1,0
Kétamine	3	1,0
3-MMC	2	0,6
MDMA	2	0,6
Poppers	1	0,3
GHB	1	0,3
Méthamphétamine	1	0,3
Substance en IV SAI	1	0,3
Total mentions	309	100

L'étude de 2021 est marquée par une augmentation des signalements suspects (+34,9%) en parallèle avec la levée des restrictions sanitaires et les événements majeurs 2021 (#balancetonbar et piqûres malveillantes). La part des SCV demeure cependant inchangée (11%). Les médicaments psychoactifs restent majoritairement impliqués, utilisés notamment pour leurs propriétés sédatives. Tramadol et zopiclone sont en première position suivis par le diazépam, l'alprazolam et la doxylamine. On note cependant une nette progression des substances non médicamenteuses notamment de la MDMA. L'analyse des cas de VC, confirme la place prépondérante de l'alcool et du cannabis ainsi que la progression du protoxyde d'azote. Une vulnérabilité par l'association alcool/médicaments psychoactifs est également à souligner.